



SALAIRES 2007

- Compte-rendu de la table ronde du 1^o mars 2007 -

SNCF : Mme JACQUARD, Mrs NOGUE, CASTILLE, MARTINEAU et MARHOEFFER

CFDT : Dominique AUBRY, Pierre-Paul DITTRICH et Arnaud MORVAN

François NOGUE (DRH), en introduction, fait le bilan de l'accord salarial 2006 et indique l'environnement économique (loi de finances prévoit une inflation à + 1,7 % mais l'INSEE la modère et l'estime à + 0,7 % en glissement de juin 2006 à juin 2007).

CGT :

Depuis 2002 perte de pouvoir d'achat, l'indice des prix ne reflète pas la réalité.

Tassement du salaire d'embauche depuis 1981 par rapport au SMIC.

Demande 6 % d'augmentation.

CFDT : (déclaration jointe)

FO :

Signataire de l'accord salarial 2006, est pour une pratique contractuelle.

Mesures générales au-dessus de l'inflation et premières mesures décidées aujourd'hui et dès le 1^o janvier.

Alignement des codes prime 1 et 2 sur le 3. Doublement de l'indemnité de dimanches et fêtes et extension aux samedis.

CFTC :

Pas signataire accord précédent, veut des négociations réalistes et demande une augmentation de 2 % au 1^o janvier, la création d'un échelon supplémentaire d'ancienneté, et que l'indemnité des dimanches et fêtes étendue aux samedis.

SUD :

La valeur absolue du point de grille est en baisse.

Demande 250 € d'augmentation immédiate et un salaire minimum de 1350 € nets.

UNSA :

Veut un calendrier précis et un accord dès le début de l'année avec une clause de revoyure.

Demande un réajustement de la grille (déblocage qualif. D) et un véritable 13^o mois.

Indemnité des dimanches et fêtes étendue aux samedis et allocations ;

CGC :

Pour un accord et propose l'intégration du dernier point de l'Indemnité de Résidence en deux fois (1^o juillet 2007 et 1^o janvier 2008) et réclame la revalorisation uniforme code prime 1 et 2.

FGAAC :

Veut une redistribution des gains vers les salariés ;
Péréquation pour la retraite de la prime de traction.

Après ce tour de table, François NOGUE indique avoir entendu en bilatérale les revendications des OS et précise le périmètre de cette rencontre limitée à de premières propositions. Néanmoins il précise que des choses intéressantes sur les indemnités ont été faites dans les accords précédents et il est ouvert sur l'indemnité de nuit. Il fait donc les propositions suivantes :

Mesures générales : soit + 0,5 % au 1^o mars soit + 0,3 en février et + 0,2 en mai.

Mesures bas salaires : majoration de la prime de travail (codes prime 1 et 2) entre 1 et 1,2 % qui impacterait les agents de la position 2 jusqu'à la position 15 dans une fourchette allant de 15 € pour la plus basse à 2,67 € pour la dernière concernée (un tableau complet et détaillé nous sera communiqué prochainement).

L'ensemble des OS juge les mesures générales insuffisantes et formule quelques questions (PS 25 concernés par mesures bas salaires), regrette le manque de réponse sur le 13^o mois et autres demandes des uns et des autres.

***CFDT** : les propositions d'augmentation générale sont insuffisantes. Les mesures « bas salaires ont le mérite d'éviter un tassement de la grille et répondent partiellement à notre revendication d'uniformisation des primes de travail.*

Après ce 2^o tour de table et une suspension de séance, la Direction propose + 0,7 % en 2 fois (+ 0,4 % en mars et + 0,3 en juin). François NOGUE précise que les mesures « bas salaires » péréquables impacteraient 36 000 agents (contractuels inclus).

Il souhaite une Table Ronde de négociation d'un accord salarial plutôt en septembre que fin juin.

La réaction des OS est unanime, c'est un plus mais le calendrier ne convient pas.

Après ce nouveau tour de table, la Direction indique ne pas être bloqué sur la date de la Table Ronde d'accord salarial et précise que les mesures bas salaires sont applicables dès le 1^o janvier 2007.

François NOGUE prend acte de la demande d'avancement du calendrier et annonce donc le calendrier suivant :

+ 0,4 % au 1^o février et + 0,3 % au 1^o mai

La suite du feuilleton des négociations salariales aura donc lieu soit avant, soit après les vacances estivales.